

# PILLER N'EST PAS JOUER !

L'Education Artistique et Culturelle au service de la  
lutte contre pillage et le trafic illicite des biens culturels

**Lundi 15 & mardi 16 mai 2023**

Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne

Musée de Bibracte, Saint-Léger-sous-Beuvray

Musée du Pays châillonnais – Trésor de Vix, Châtillon-sur-Seine



© Bibracte, Antoine Mailler, 2023

Une formation organisée dans le cadre du  
**Pôle de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle (PREAC)**  
*Patrimoine archéologique* de Bibracte



Soutenu  
par



B I B R A C T E



Organisées chaque année depuis 2003 par le musée de Bibracte et son service des publics, les formations du PREAC *Patrimoine archéologique* proposent des thèmes de réflexion en prise avec les parcours d'Éducation Artistique et Culturelle des élèves et pouvant être mis en regard avec des enjeux patrimoniaux et des questions d'actualité.

L'Éducation Artistique et Culturelle repose sur l'idée implicite que le patrimoine est considéré comme un bien commun dont l'accès doit être garanti pour tous, en particulier le jeune public, pour lui en permettre la connaissance, mais aussi pour le sensibiliser à la valeur de ce patrimoine afin d'en garantir la préservation. Or, si cette conception du patrimoine comme bien commun est portée par les organisations internationales et les États démocratiques, elle est loin d'être unanimement partagée. Ainsi, la figure du "chasseur de trésor" est valorisée dans la culture populaire et particulièrement dans les jeux vidéo où le pillage des antiquités est un ressort de la mécanique de jeu. Surtout, les biens culturels, et particulièrement les sites archéologiques, font l'objet de prédatons d'ampleur croissante, ce qui a des conséquences gravissimes sur la préservation du patrimoine et la connaissance de notre passé. Au-delà des enjeux patrimoniaux, le trafic des biens culturels est devenu une des branches les plus actives des trafics illicites internationaux. Placé au 3e rang mondial, après le trafic d'armes et de drogue, il génère des sommes considérables, estimées à plusieurs milliards de dollars, qui alimentent les réseaux mafieux ainsi que le terrorisme et menacent ainsi notre sécurité.

Cette formation vise à identifier les moyens de sensibiliser le jeune public à cet enjeu de société. Outre un apport théorique sur ce phénomène complexe, elle invitera à réfléchir à la façon d'aborder ce sujet avec les élèves à travers des partages d'expérience et l'élaboration de prototypes de ressources éducatives, et favorisera la rencontre entre les acteurs de la médiation et de l'éducation et ceux de la protection du patrimoine, afin de concevoir des projets et outils pédagogiques à destination du jeune public.

Elle est le fruit d'un partenariat entre Bibracte, en tant qu'animateur du PREAC *Patrimoine archéologique*, et le musée du Pays châillonnais – Trésor de Vix, en lien avec le retour récent d'une statue de Bacchus volée en 1973. Elle s'inscrit également dans le projet européen PITCHER (projet ERASMUS+ 2021-2024) qui a pour objet de créer et diffuser des ressources éducatives pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels. La Région académique de Bourgogne Franche-Comté, qui s'est associée à ce projet à travers la mise en place d'un groupe de travail, a également accompagné la conception et la préparation de cette formation.

# PROGRAMME

**LUNDI 15 MAI**

Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne

*Chaque communication est suivie d'un temps d'échange. Les communications du matin sont accessibles en visioconférence.*

**9h00 – Accueil des participants au Centre archéologique européen**

**9h15 – INTRODUCTION de la formation**

**9h30 – CONFÉRENCE**

*Les conséquences du pillage sur la destruction des contextes archéologiques*

Vincent GUICHARD, Archéologue, Directeur de Bibracte EPCC

**10h15 – CONFÉRENCE**

*Le trésor de Couan (Nièvre), un cas exemplaire de pillage et de trafic illicite de biens archéologiques*

Pierre NOUVEL, Professeur d'archéologie, université de Bourgogne

*Pause*

**11h00 – CONFÉRENCE**

*La législation sur l'archéologie et les traités internationaux relatifs au trafic illicite des biens culturels*

Bertrand TRIBOULOT, Archéologue, Ingénieur à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

**11h45 – CONFÉRENCE**

*Les réseaux du trafic illicite des biens culturels*

Un représentant de la Direction générale des douanes et droits indirects

**13h00 – Déjeuner en commun, cafétéria de Bibracte, Glux-en-Glenne (sur réservation)**

**14h15-16h – ATELIERS**

*Préparation de ressources éducatives sur le trésor de Couan et d'un tutoriel pour organiser une action éducative sur le modèle du dispositif « La classe, l'œuvre ! »*

*Cet atelier sera accompagné de la démonstration de supports pédagogiques*

Le groupe de travail PITCHER de la Région académique de Bourgogne Franche-Comté et Agathe LE RICHE - MAUGIS, chargée de médiation numérique et des partenariats éducatifs à Bibracte

**16h15 – PARTAGE D'EXPÉRIENCE - musée de Bibracte**

*Nos chers trésors, une action « La classe, l'œuvre ! » menée au musée de Bibracte*

Nicolas ANGLES, enseignant missionné, Élodie DELHOMMEAU, médiatrice culturelle, et Laura BÉCARD, chargée de ressources et partenariats éducatifs, musée de Bibracte

**17h00 – Visite du musée pour ceux qui le souhaitent**

*Chaque communication est suivie d'un temps d'échange. Les communications du matin sont accessibles en visioconférence.*

### **9h30 – Accueil des participants au musée du Pays châillonnais – Trésor de Vix**

#### **9h45 – CONFÉRENCE**

*Comment aborder le pillage et le trafic illicite des biens culturels en lien avec les programmes scolaires et les dispositifs EAC ?*

Rémi LEGROS, chercheur en égyptologie, enseignant d'histoire-géographie au collège de Montcenis (71), missionné par le Rectorat pour accompagner le projet PITCHER

#### **10h30 – CONFÉRENCE**

*La place du pillage d'antiquités dans les jeux vidéo*

Gérald MERCEY, enseignant et journaliste spécialisé dans les jeux vidéo

#### **Pause**

#### **11h15 – PARTAGE D'EXPÉRIENCE**

*L'Happah : actions et supports de médiation à destination du jeune public*

Jean-David DESFORGES, président de l'association Halte Au Pillage du Patrimoine archéologique et Historique

#### **12h00 – PARTAGE D'EXPÉRIENCE**

*Œuvre volée, notre histoire en danger, une action « La classe, l'œuvre ! » menée au musée du Pays châillonnais – Trésor de Vix*

Marielle LEFILS, enseignante à l'école primaire de Laignes, et/ou Djo LAMONICA, médiateur au musée du Pays châillonnais – Trésor de Vix, et/ou Sophie LEFÈBVRE, enseignante d'histoire-géographie au collège Emile Lepitre à Laignes et missionnée auprès du musée du Pays châillonnais – Trésor de Vix

#### **12h45 – Déjeuner en commun, à proximité du musée**

#### **14h15 – Visite du musée**

#### **15h00 – ATELIERS**

*Poursuite des ateliers commencés la veille puis présentation des différents prototypes de ressources éducatives*

#### **17h00 – Conclusion de la formation**

# INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

## PRÉREQUIS

### Cette formation s'adresse :

- aux médiateurs en archéologie ; aux agents et salariés en charge de projets EAC, culturels, patrimoniaux, éducatifs ; aux professionnels de l'éducation populaire,
- aux personnes-ressources de l'Education nationale des premiers et seconds degrés : professeurs référents culture, conseillers pédagogiques, DAAC, formateurs de formateurs, professeurs relais des établissements culturels,
- aux chercheurs et aux étudiants ainsi qu'aux artistes et aux intervenants artistiques.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Appréhender les principaux aspects du pillage et du trafic illicite des biens culturels (type de biens concernés, distinction entre vol et pillage, profils et motivations des voleurs/pilleurs, acteurs et réseaux du trafic illicite, moyens législatifs pour lutter contre ce phénomène),
- Identifier les points d'entrée permettant d'aborder ce sujet dans les programmes scolaires et dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle,
- Accéder à des ressources disponibles en ligne et sur le territoire pour approfondir leurs connaissances et les utiliser avec leurs élèves/jeunes publics,
- Comprendre les conséquences du pillage et du trafic illicite des biens culturels sur notre compréhension du passé et sur notre sécurité,
- Expliquer à leurs élèves/jeunes publics les raisons pour lesquelles les activités liées à ce sujet sont soumises à des réglementations (fouille archéologique et toute activité consistant à sortir des objets du sol, exportation et importation d'objets culturels...),
- Sélectionner les aspects les plus pertinents de ce phénomène, au regard de leurs programmes scolaires et de leurs missions, afin d'aborder ce sujet avec leurs élèves/jeunes publics,
- Adapter les exemples d'actions éducatives et de supports pédagogiques présentés lors de cette formation à leurs contextes afin de mener des actions éducatives avec leurs élèves/jeunes publics,
- Concevoir des sessions de cours, des activités éducatives et des supports pédagogiques afin d'aborder ce sujet avec leurs élèves/jeune public et les sensibiliser à cette problématique.

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Conférences
- Etude de cas
- Partages d'expérience et discussion
- Démonstration de supports pédagogiques
- Ateliers participatifs de mise en situation

En outre, un [espace de ressources](#) permet aux stagiaires de préparer cette formation ainsi que, par la suite, d'approfondir leurs connaissances et de sélectionner des ressources pouvant être utilisées avec leurs élèves/jeunes publics.

# INFORMATIONS PRATIQUES

*La formation est gratuite. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à votre charge ou à celle de votre employeur. Si besoin, une attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation. La participation aux deux journées est fortement conseillée. Si vous ne pouvez pas assister à l'ensemble de la formation, merci de nous le préciser lors de votre inscription.*

## CONTACT ET INSCRIPTION

Agathe LE RICHE – MAUGIS, chargée de médiation numérique et des partenariats éducatifs, correspondante pour le projet PITCHER : [a.lerich-maugis@bibracte.fr](mailto:a.lerich-maugis@bibracte.fr) - 03 85 86 52 38

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription (cf. page suivante) **avant le 5 mai 2023** à : Laura BÉCARD, chargée des ressources et des partenariats éducatifs : [l.becard@bibracte.fr](mailto:l.becard@bibracte.fr)

## RESTAURATION & HÉBERGEMENT

### RESTAURATION

- lundi 15 mai : plateau-repas (14€50, sur réservation lors de l'inscription) ou repas tiré du sac à la cafétéria du Centre archéologique européen (Glux-en-Glenne)
- mardi 16 mai : déjeuner à Châtillon-sur-Seine avec possibilité d'achat dans les commerces locaux ou repas tiré du sac pour un déjeuner en commun aux sources de la Douix (dans le musée en cas de mauvais temps)

### HÉBERGEMENT

[Liste d'hôtels et de chambres d'hôtes](#)

*N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des difficultés à trouver un hébergement à proximité de Glux-en-Glenne, également si vous n'êtes pas véhiculés afin que nous puissions vous mettre en relation avec d'autres stagiaires pour du covoiturage ou, si besoin, vous aider pour les navettes entre les gares et les sites de la formation.*

## Les lieux de la formation :

**Centre archéologique européen**  
58370 GLUX-EN-GLENNE  
Coordonnées GPS : 46.95795, 4.02914

**Musée de Bibracte**  
Col du Rebut  
71990 ST-LEGER-SOUS-BEUVRAY  
Coordonnées GPS : 46.9321, 4.0489

**Musée du Pays châillonnais –  
Trésor de Vix**  
14 Rue de la Libération,  
21400 CHATILLON-SUR-SEINE  
Coordonnées GPS : 47.86394, 4.57481



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Formation PREAC Patrimoine archéologique 2023

Ce bulletin est à renvoyer avant le **5 mai 2023**

par courriel à Laura BÉCARD, chargée des ressources et des partenariats éducatifs : [l.becard@bibracte.fr](mailto:l.becard@bibracte.fr)

### STAGIAIRE

Nom Prénom .....

Fonction.....

Courriel.....

Téléphone (pour vous joindre pendant la formation) .....

Adresse (si besoin pour la facture du déjeuner du 15 mai) .....

.....

Employeur ou collectivité de rattachement.....

Adresse.....

Courriel.....

### RESTAURATION Cafétéria de Glux-en-Glenne

#### Je réserve :

Déjeuner lundi 15 mai

Dîner du lundi 15 mai

Tarif : 14€50 / repas

#### J'ai besoin d'une facture :

libellée avec l'adresse de ma structure

libellée avec mon adresse personnelle

*Veillez indiquer tout problème de santé que Bibracte devrait connaître, en particulier les allergies (ces informations seront traitées en toute confidentialité) \* : .....*

*\*Les données collectées servent uniquement à la gestion de votre séjour. Cette fiche sera détruite à l'issue du séjour concerné conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.*

*Néanmoins, si vous souhaitez continuer à recevoir des informations concernant les activités proposées à Bibracte, cochez cette case  : ainsi, vous acceptez que Bibracte conserve vos coordonnées pour un traitement informatique ou postal.*

### VISIOCONFERENCE ET ATELIERS

**Je suivrai les communications du lundi 15 et mardi 16 mai au matin par visioconférence**  
(le lien d'accès vous sera envoyé par mail la semaine précédant la formation)

**Je souhaiterai participer à l'atelier** (un seul choix ou par ordre de préférence) :

Tutoriel pour organiser une action éducative sur le modèle de « La classe, l'œuvre ! »

(à partir d'une base de travail préparée par les organisateurs de la formation)

Ressource éducative sur le trésor de Couan

(selon le nombre de participants, cet atelier pourra être divisé en sous-groupes avec des consignes différentes pour la préparation d'un prototype de ressource par groupe)

### SIGNATURE

« Avant de valider mon inscription, je confirme m'être assuré(e) de l'accord de ma hiérarchie pour participer à cette formation. En cas de désistement, je m'engage à prévenir au plus tôt le musée de Bibracte. »

Signature :